

Numéro 132 - 22 octobre 2016

Un an de pouvoir libéral

La logique de trahison nationale du gouvernement Trudeau



Un an de pouvoir libéral

- La logique de trahison nationale du gouvernement Trudeau

Le Canada appelle les membres de l'ONU à trahir la Charte onusienne pour autoriser l'agression contre la Syrie

- Le Canada fait sienne la cause des États-Unis de prolonger la guerre en Syrie pour provoquer un changement de régime
- Séance d'information à l'Assemblée générale sur la situation humanitaire en Syrie
- Faux prétextes pour un changement de régime en Syrie
- La perspective du déclenchement d'une guerre par l'élection d'un président de guerre aux États-Unis

Supplément

L'anniversaire de la crise de Suez de 1956

- Le Canada facteur de paix - un mythe

Un an de pouvoir libéral

La logique de trahison nationale du gouvernement Trudeau



La première année du gouvernement de Justin Trudeau confirme que, dans la tradition antinationale des gouvernements précédents, le gouvernement libéral adopte ouvertement la politique guerrière, le militarisme et la réaction de l'impérialisme américain. Pour cacher ses traces, il projette l'image d'un Canada en tant que force pour la paix, disant notamment que le maintien de la paix est l'ambition principale du Canada dans le monde aujourd'hui. Le ministre des Affaires étrangères Stéphane Dion cite le rôle joué par le premier ministre canadien Lester B. Pearson dans la création des forces du maintien de la paix de l'ONU, appelées les Casques bleus, lors de la crise de Suez en 1956, pour dire qu'aujourd'hui, bien que dans des circonstances différentes, le Canada continue de servir la cause de la paix dans le monde. Prenant la parole à une rencontre du Conseil des relations internationales de Montréal le 17 octobre, le ministre a dit : « Il y a 60 ans, l'ONU acceptait de déployer le long du canal de Suez la première force d'interposition militaire de l'histoire. Les Casques bleus étaient nés, et l'année suivante, Lester B. Pearson obtenait le prix Nobel de la paix. Cette innovation a eu des conséquences extraordinaires pour le monde. Les forces de maintien de la paix sont devenues un outil incontournable et le Canada y a forgé une partie de son identité sur la scène internationale. »[1] Cela, dit-il, a fait du Canada « un architecte résolu de la paix ».

Pour perpétuer le mythe du Canada « architecte de la paix » et en réclamer l'image pour le Parti libéral d'aujourd'hui, monsieur Dion doit cacher le fait que le déploiement de la Force d'urgence des Nations unies au Canal de Suez en novembre 1956, dont Pearson s'est dit l'initiateur, a été fait pour le compte de l'impérialisme américain et que l'« internationalisme » du Parti libéral a toujours consisté à défendre les politiques internationales de l'impérialisme. L'« internationalisme » de Justin Trudeau est de cette nature. La bourgeoisie au Canada identifie la poursuite de ses propres intérêts à ceux de l'impérialisme américain et la politique étrangère « rafraîchie » du Canada sous le gouvernement libéral de Justin Trudeau le démontre encore une fois.

Au XIXe siècle et au début du XXe, la politique étrangère du Canada était dictée par le parlement impérial britannique. Au nom de l'empire britannique, les Canadiens ont été entraînés dans la guerre de Crimée puis dans la Deuxième Guerre des Boers et à la Première Guerre mondiale et l'invasion de la Russie soviétique qui a suivi pour tenter de renverser le pouvoir d'État prolétarien. Mais depuis la fin de celle-ci et le Traité de Versailles, lorsque le Canada a assumé la responsabilité de sa politique étrangère, aucun gouvernement canadien n'a agi de manière à défendre la démocratie ou à établir un ordre international favorable aux intérêts des peuples, que

ce soit au Conseil de sécurité de l'ONU ou dans d'autres instances. En fait, après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque le Canada a pris le rôle de maintien de la paix, il est devenu un zélé de l'anticommunisme et de la contre-révolution de la Guerre froide contre l'ancienne Union soviétique et les démocraties populaires ainsi que contre les mouvements de libération nationale en Asie, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le ministre Dion insiste quand même pour donner une image fantaisiste de la politique étrangère du Canada. Parlant de la réticence du gouvernement Harper à participer à différentes instances et initiatives internationales, il dit que le Canada fait son « retour dans le monde » maintenant que les libéraux sont au pouvoir. « Non pas que le Canada avait quitté le monde, poursuit-il, mais il ne jouait plus le rôle qu'on attendait de lui. » Il énumère ensuite les choses qui, selon lui, montrent que le Canada a repris sa place.



« Nous défendons partout les droits de la personne et avons créé un bureau à cet effet », dit-il dans son allocution au Conseil des relations internationales de Montréal. Le Canada aide « particulièrement les pays qui choisissent le chemin de la démocratie » et « nous sommes de toutes les tribunes où se négocie la paix, du Moyen-Orient à la Colombie ». « Au lieu de faire bande à part, dit-il, nous suivons la même politique que l'OTAN et nos alliés » et « nous avons renforcé les sanctions contre les pays qui perturbent l'ordre mondial, mais nous l'avons fait de concert avec nos alliés ».

Il dit qu'« il faut bien voir que ces nombreuses politiques ont un fil conducteur » et que « l'objectif d'ensemble est de faire du Canada un architecte résolu de la paix -- la paix étant ici définie comme étant plus que l'absence de conflit armé ». Pour expliquer ce que cela signifie, le ministre a parlé de la différence entre le monde d'aujourd'hui et le monde de Lester Pearson, le monde du « maintien de la paix ». Le Canada, dit-il, « entend renouer avec cette grande tradition, mais il le fera en tenant compte des nouvelles réalités mondiales. On ne peut plus faire du maintien de la paix comme il y a un demi-siècle. »



Poursuivant l'explication de la différence, il a repris le récit d'une lutte au terrorisme qui ne comprend pas le terrorisme d'État des grandes puissances ni leur intervention dans différents pays comme la Yougoslavie, l'Afghanistan, l'Irak et la Libye pour y poursuivre leurs desseins hégémonistes et imposer un changement de régime. « Il n'y a plus de guerre classique et directe entre les États », dit-il, ajoutant que cela est attribuable « à tous les efforts militaires et diplomatiques qui ont été déployés pour la paix ».

Si les guerres entre États ont disparu, « les conflits qui subsistent dans le monde sont de nature asymétrique », c'est-à-dire qu'« il ne s'agit plus d'États engagés dans des luttes armées les uns contre les autres mais plutôt d'un État opposé à un groupe d'insurgés ou de résistants, ou parfois, à un ou des réseaux terroristes ou criminels ». Avec cette interprétation impérialiste intéressée où les forces créées par les impérialistes américains et agissant sous leur commandement sont des «

insurgés » légitimes tandis que les autres sont « des réseaux terroristes et criminels », monsieur Dion conclut que les forces de maintien de la paix « ne sont plus invitées à s'interposer entre des États qui les accueillent, comme la façon de mettre fin à leur conflit ».

« Les conflits d'aujourd'hui sont complexes et requièrent une approche moderne, multidimensionnelle et globale, où se conjuguent des interventions militaires, diplomatiques et humanitaires, ainsi que des initiatives en matière de sécurité et de développement, menées dans le contexte plus vaste des opérations de paix », dit-il. Aujourd'hui le maintien de la paix signifie « des interventions militaires qui doivent être réalisées en étroite collaboration avec les autorités locales et, souvent, avec divers partenaires internationaux et régionaux comme l'OTAN, l'Union européenne, l'Union africaine et d'autres ». Il ajoute que le maintien de la paix aujourd'hui consiste aussi à « protéger les civils ». La protection des civils est le prétexte le plus couramment utilisé pour déclencher une agression impérialiste.

Tandis que le maintien de la paix de Pearson a servi à saper la souveraineté de l'Égypte et de tous les peuples en lutte du Moyen-Orient et à faire basculer l'équilibre des forces dans la région en faveur de l'impérialisme américain, le maintien de la paix de Stéphane Dion consiste à s'engager dans des interventions militaires directes à la défense de l'ordre mondial dominé par l'impérialisme américain.

Le pays qui veut jouer un rôle de maintien de la paix doit avoir une politique étrangère de neutralité positive. Il doit condamner tous les actes d'agression et d'intervention et toutes les guerres injustes et soutenir tous les mouvements qui ouvrent la voie au progrès social et vers une paix durable dans le monde. Le ministre Dion ne parle pas de cette réalité dans son discours sur la politique étrangère libérale et se contente de dire que le « maintien de la paix » est applaudi et donc une vérité reconnue. Au lieu de dire que le Canada devrait se retirer de l'OTAN et de NORAD et de demander le démantèlement de ces blocs militaires agressifs comme condition à l'établissement d'une paix durable, le gouvernement Trudeau demande le renforcement de leur présence dans le monde, surtout s'il s'agit d'isoler la Russie.



Le maintien de la paix ne peut avoir qu'une seule règle, soit la création des conditions pour la paix sans être une force interventionniste ou agressive et sans favoriser le militarisme et le fascisme. La neutralité positive en toute circonstance doit être le mot d'ordre à suivre si l'on veut donner un contenu au maintien de la paix et si l'on veut que ce maintien de la paix contribue à la création d'un nouvel équilibre mondial. *LML* appelle les Canadiens à s'opposer à ce service à l'impérialisme déguisé en maintien de la paix et à redoubler d'efforts pour faire du Canada une zone de paix.

Note

1. La Force d'urgence des Nations unies (FONU) n'était pas la première force de « maintien de la paix ». L'Organisme des Nations unies chargé de la surveillance de la trêve fut établie en 1948 pour superviser la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu en Palestine, tandis que le Groupe

d'observateurs militaires des Nations unies pour l'Inde et le Pakistan était créé la même année pour superviser l'application d'un cessez-le-feu entre ces deux pays. Après la signature de l'Accord d'armistice à la conclusion de la Guerre de Corée en 1953, les forces de l'ONU sont restées dans la partie sud de la zone démilitarisée en tant que « force de maintien de la paix » jusqu'en 1967, lorsque les troupes américaines et sud-coréennes ont pris la relève.

Supplément
L'anniversaire de la crise de Suez de 1956
Le Canada facteur de paix - un mythe

Le Canada appelle les membres de l'ONU à trahir la Charte onusienne pour autoriser l'agression contre la Syrie

Le Canada fait sienne la cause des États-Unis de prolonger la guerre en Syrie pour provoquer un changement de régime



Manifestation contre l'agression américaine en Syrie devant l'ambassade des États-Unis à Ottawa le 1er octobre 2016

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) appelle les Canadiens à condamner la tentative du gouvernement Trudeau de se servir des Nations unies contre la souveraineté de la Syrie et d'approuver le recours à encore plus de terrorisme sous l'égide des États-Unis. Au moment où les impérialistes américains commencent à douter de la capacité des forces qui agissent comme leur intermédiaire en Syrie à vaincre l'armée syrienne, le Canada est le fer de lance d'une nouvelle initiative aux Nations unies dont l'objectif est de prolonger la guerre et d'intensifier les efforts pour un changement de régime. Bien qu'on présente cette initiative comme une contribution à la paix et à l'arrêt du conflit, elle est en fait une réponse directe à l'incapacité des impérialistes à obtenir l'autorisation pour lancer une agression contre la Syrie par le biais du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le 13 octobre, la mission canadienne aux Nations unies a demandé la tenue d'une réunion spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU pour « explorer la possibilité d'actions concertées afin d'exercer une pression sur les parties qui participent à la violence en Syrie ». Le représentant permanent adjoint du Canada à la mission canadienne à l'ONU, Michael Grant, a dit aux médias que l'initiative du Canada est en réponse au veto du 8 octobre par la Russie d'une motion de la France au Conseil de sécurité de l'ONU visant à instituer une zone d'exclusion aérienne autour de la ville d'Alep.

Le 11 octobre, trois jours après le veto de la Russie au Conseil de sécurité, le ministre canadien des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a parlé de sa proposition dans une réunion de l'Association du Traité Atlantique, une façade politique de l'OTAN composée de politiciens, de diplomates, de personnel militaire,

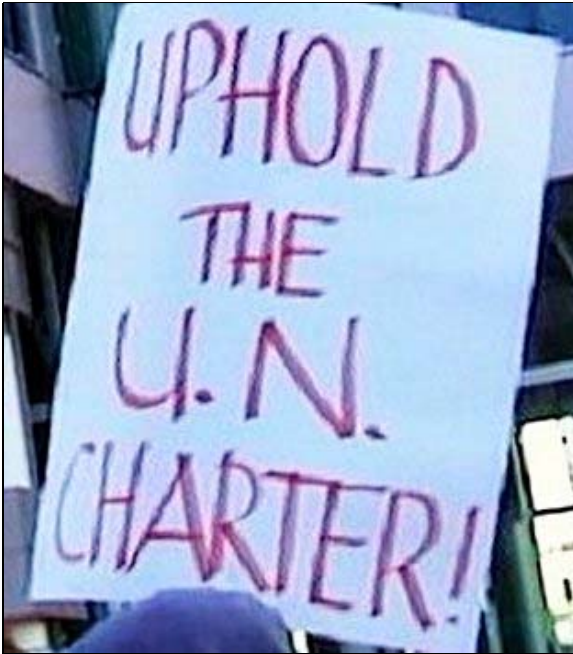
d'universitaires et de chefs d'entreprises. Dion y a déclaré que le Canada « tend la main en toute urgence et s'interroge sur ce qui peut être fait pour régler la situation déplorable en Syrie suite au veto de la Russie au Conseil de sécurité le 7 octobre. On pourrait aussi envisager une action à l'Assemblée générale pour remédier aux crises humanitaires qui font rage en Syrie ».

Le Canada, qui fait ouvertement campagne pour l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU à partir de 2021, tente de se servir de l'Assemblée générale de l'ONU pour obtenir ce que les impérialistes américains et leurs alliés se sont vus refuser au Conseil de sécurité. L'initiative du Canada est appuyée par tous les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU qui ont appuyé la résolution ayant fait l'objet du veto.

La requête du Canada est appuyée par 71 autres pays membres de l'ONU et appelle à la tenue d'une session d'urgence de la plénière de l'Assemblée générale en vertu de la Résolution 377, « Union pour le maintien de la paix ».[1] La résolution 377 a été écrite par les États-Unis en 1950 dans le but de contourner l'autorité du Conseil de sécurité et de manoeuvrer à l'encontre de l'Union soviétique qui cherchait à empêcher les impérialistes de se servir davantage du Conseil de sécurité pour appuyer la guerre génocidaire des États-Unis contre la Corée.[2] La résolution 377 déclare que « lorsque le Conseil de sécurité, du fait que l'unanimité n'a pas pu se réaliser parmi ses membres permanents, manque à s'acquitter de sa responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale, l'Assemblée générale examinera immédiatement la question. »

Aujourd'hui, alors que les impérialistes américains et leurs alliés ne sont pas capables de se servir du Conseil de sécurité à leurs fins bellicistes, la Résolution 377 est de nouveau invoquée au nom de la paix. Selon les médias, le Canada examine au moins deux propositions concrètes sur comment se servir de l'Assemblée générale de l'ONU pour miner la Syrie qui lutte depuis cinq ans contre la déstabilisation et les tentatives de changement de régime appuyées par les États-Unis. Une de ces propositions consiste à suspendre les droits de vote de la Syrie à l'ONU ou à expulser la Syrie. Une autre est la mise en place d'un procureur spécial qui va accuser faussement le gouvernement syrien de crimes de guerre dans un tribunal illégitime.





L'initiative canadienne à l'ONU a été lancée une semaine après que le cessez-le-feu négocié entre les États-Unis et la Russie se soit effondré à cause des frappes des États-Unis contre l'armée syrienne et du fait que les forces agissant pour le compte des États-Unis ont refusé de respecter le cessez-le-feu. Sommes-nous censés croire qu'en une seule semaine, le Canada à lui seul et sans être mêlé aux manigances du bloc américain, y compris la désinformation massive au sujet de la tragédie humanitaire à Alep, a réussi à regrouper 71 pays pour appuyer sa manoeuvre visant à expulser un des pays membres des Nations unies ou à « légitimer » une agression contre lui ? Il est significatif que, tout en prétendant tout faire pour la paix, le Canada et les États-Unis ont soulevé des doutes sur les motivations de la pause unilatérale dans les combats à Alep qui a été annoncée par la Russie

et le gouvernement syrien du 18 au 22 octobre et prolongée jusqu'au 22 afin de permettre aux civils de même qu'aux forces antigouvernementales d'évacuer l'est de la ville.

Cette manoeuvre criminelle du Canada a comme objectif de « légitimer » la guerre d'une manière qui rappelle la Résolution 1973 de 2011 du Conseil de sécurité de l'ONU qui avait autorisé une « zone d'exclusion aérienne » en Libye. Cette résolution est devenue la base légale des États-Unis et de l'OTAN pour procéder à la destruction sans merci des villes, de l'infrastructure et des citoyens de la Libye et à l'imposition d'un gouvernement fantoche. Les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU comme la Russie et la Chine ont plus tard dit regretter avoir accepté que soit adoptée la Résolution 1973 parce que ses effets ont largement dépassé ce qui avait été discuté et ont mené à une plus grande déstabilisation de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Il est par conséquent très difficile aujourd'hui pour les États-Unis de faire adopter des mesures semblables au Conseil de sécurité.

Une source de vive inquiétude est le fait que les impérialistes américains tentent maintenant de se servir d'une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU et de l'affirmation à l'effet que le Conseil de sécurité de l'ONU serait devenu dysfonctionnel pour justifier l'agression. La représentante des États-Unis à l'ONU, Samantha Power, a lancé des propos si vitrioliques contre la Russie que la Russie est maintenant blâmée pour tout ce qui se passe et que les arrangements d'après-guerre en vertu desquels la Russie a été incluse comme une des cinq puissances mondiales ayant un veto au Conseil de sécurité sont maintenant déclarés illégitimes en raison de l'entêtement de la Russie.

Une auteure et analyste juridique proguerre nommée Mai El-Sadany, écrivant sur le site web LawFare, s'est demandée comment les États-Unis pourraient en venir à se servir d'une résolution de l'Assemblée générale pour justifier la guerre. Même si une résolution de l'Assemblée générale n'a pas le poids d'une décision du Conseil de sécurité, écrit-elle, « il est temps que la communauté internationale explore des solutions créatrices et moins connues », a-t-elle dit. « La catastrophe en Syrie a confirmé ce que plusieurs experts juridiques exposent depuis longtemps, soit un ensemble d'institutions internationales et de constructions juridiques qui n'ont pas évolué au même rythme que les conflits. C'est uniquement en réévaluant et en déconstruisant le statu quo que nous pouvons commencer à trouver des solutions à la hauteur de la crise syrienne... » El-Sadany prétend aussi que l'action du Canada émane d'une organisation parrainée par des pays étrangers et qui se présente comme étant un gouvernement intérim du nom de « Coalition syrienne », et que le but ultime d'une motion à l'Assemblée générale de l'ONU « serait de recommander des mesures

collectives non contraignantes pour traiter de la question, qui pourraient comprendre, sans s'y limiter, la mise en oeuvre d'un cessez-le-feu, le recours à la force ou l'imposition de sanctions ».

L'appel du Canada n'est rien de moins qu'un acte d'agression contre la Charte des Nations unies, laquelle soutient la souveraineté et l'intégrité territoriale des pays membres.[3] Un grand nombre de pays qui ont condamné les agressions à la fois ouvertes et clandestines des grandes puissances pour subvertir la République arabe syrienne, sont également convaincus que le parrainage de gangs terroristes par ces puissances relève du terrorisme d'État officiel. Les gestes du Canada ne servent qu'à aggraver le conflit en Syrie et à justifier l'intervention étrangère par les États-Unis et leurs alliés.

En ce sens, le Canada et ceux qui appuient cette initiative auraient intérêt à être prudents. On récolte ce que l'on sème, et malgré toutes les manoeuvres de tordage de poignets, il est loin d'être certain que les pays membres de l'ONU donneront leur accord à ouvrir toute grande la porte à des mesures qui pourraient servir à attaquer leur propre souveraineté à tout moment.



Notes

1. Albanie, Antigua et Barbuda, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Colombie, Costa Rica, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Égypte, Estonie, Fiji, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Guatemala, Hongrie, Islande, Israël, Jamaïque, Jordanie, Koweït, Lettonie, Luxembourg, Malaisie, Maldives, Malte, Mexique, États fédérés de la Micronésie, Moldavie, Royaume des Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Palau, Panama, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, San Marino, Arabie saoudite, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique et Uruguay.

2. L'Union soviétique n'avait pas été capable d'apposer son veto à la résolution de juin 1950 appuyant l'intervention des États-Unis en Corée parce qu'elle boycottait cette instance en protestation contre l'exclusion de la République populaire de Chine des Nations unies.

3. Dans le chapitre 1 de la Charte de l'ONU, Buts et Principes, il est stipulé que : « L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres » [...]

« Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies ».

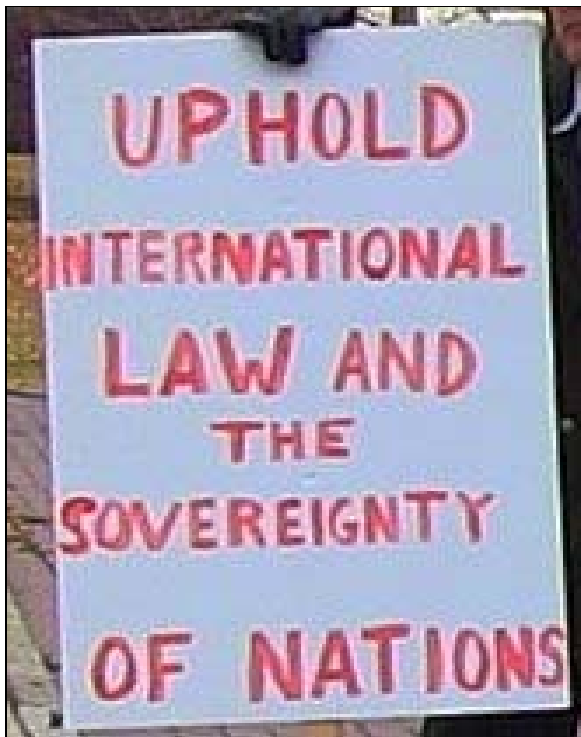


Séance d'information à l'Assemblée générale sur la situation humanitaire en Syrie



Le 20 octobre, à New York, a eu lieu une session plénière de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) sous forme de séance d'information sur la situation humanitaire en Syrie. La session, qui a été qualifiée d'informelle, a été organisée en réponse à la requête du Canada et de 70 autres pays membres à l'effet que l'Assemblée générale prenne en main cette question.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, l'Envoyé spécial de la Syrie à l'ONU, Steffan de Mistura, et John Ging, le directeur de la Division opérationnelle du bureau de l'ONU pour la Coordination des Affaires humanitaires ont été les premiers à s'adresser à la session. Le ministre canadien des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a été le premier représentant d'un pays membre à prendre la parole. Il a été suivi des représentants de la République arabe syrienne, des États-Unis, de la Russie, de l'Iran et de plusieurs autres pays.



Dans ses commentaires d'ouverture, Ban Ki-moon a donné le ton pour que le débat serve à justifier une intensification de l'agression étrangère contre la Syrie. Le secrétaire général a parlé de situations où le soi-disant « refus d'agir » de l'ONU aurait permis la perpétration de génocides. Il a dit que les gens partout dans le monde se demandaient combien de temps encore on allait tolérer la destruction, si l'ONU avait appris quoi que ce soit de Srebrenica et du Rwanda, et quand la communauté internationale allait s'unir pour mettre fin à ce carnage. Il a appelé à une cessation des hostilités à l'échelle de la Syrie, à l'« isolement » des extrémistes et il a dit que le gouvernement syrien doit accepter de maintenir au sol son aviation présentement déployée au-dessus d'Alep. Il a ajouté que cela exigerait des « mécanismes de surveillance et de conformité robustes et crédibles » dont l'application serait présumément assurée par les États-Unis. Il n'a pas demandé que les avions des États-Unis et des autres pays qui bombardent les Syriens à partir de l'espace aérien de la Syrie en violation flagrante de la Charte de l'ONU soient

cloués au sol.

Ban Ki-moon a aussi laissé entendre que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont présentement commis en Syrie et a terminé en disant appeler « chacun d'entre vous à coopérer et à assumer votre responsabilité collective de protéger ».

Dans le contexte de la pression que le Canada exerce pour l'imposition d'une zone d'exclusion aérienne, le premier ministre Justin Trudeau a émis un communiqué au moment où se tenait la réunion. Lui aussi a appelé l'Assemblée générale à « agir » au nom de la « responsabilité collective de protéger ».

« J'invite d'autres pays à aider à ce que des progrès soient réalisés en ce qui concerne la Syrie, car les membres de l'ONU ont la responsabilité collectivement de protéger les personnes vulnérables et faibles dans le monde lorsque d'autres ne peuvent pas ou ne veulent pas le faire », a-t-il dit. Ces propos sont réellement criminels puisque l'invocation de la « responsabilité de protéger » vise directement à nier la souveraineté et le droit à l'autodétermination de la Syrie qu'elle exerce contre ces forces dont le seul objectif est le changement de régime et qui allument les flammes de la guerre dans le pays. Quel progrès Trudeau essaie-t-il de susciter en Syrie ? Le Canada est une des parties qui ont armé et appuyé des forces à l'intérieur de la Syrie. Le Canada a mené des frappes en Syrie jusqu'en février 2016 et continue de fournir un appui logistique et d'autres formes d'appui dans le cadre de la campagne de bombardements des États-Unis. Le Canada ne se reconnaît aucune responsabilité pour son incitation à la guerre en Syrie afin d'y effectuer un changement de régime, mais il ose dire que l'ONU doit « agir ».

« Je suis très fier que notre mission aux Nations unies, sous la direction de l'ambassadeur Marc-André Blanchard, mène la charge pour protéger les nombreuses victimes de la tragédie causée par ce conflit », a ajouté Trudeau, comme si le Canada était un preux chevalier qui part à la rescousse de la Syrie.

Les commentaires de Trudeau démontent clairement que l'objectif de cette réunion convoquée à l'initiative du Canada n'est pas de régler certains des problèmes qui pèsent sur l'humanité, mais plutôt d'exercer une pression sur les membres du Conseil de sécurité pour qu'ils acceptent d'exiger une zone d'exclusion aérienne. « Avec le soutien de 70 autres pays de l'ONU, le Canada exerce toute la pression diplomatique possible sur le Conseil de sécurité de l'ONU pour dénouer l'impasse dans laquelle il se trouve face à la Syrie », a-t-il dit. Reflétant l'hystérie belliciste sur la question de la Libye en 2011 et dans de nombreuses autres circonstances au sujet de l'« urgence d'agir », le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a dit dans une entrevue avant la réunion : « Je pense que la pression augmentera pour de l'action. Parce que plusieurs pays unissent leur voix, ils passeront le message que l'inaction est inacceptable. »

Dans son discours, Dion a mis de l'avant ce qui semble être son « Plan A », c'est-à-dire un appel à l'unité au Conseil de sécurité pour qu'il adopte une « résolution sans équivoque ». Il s'est dit inquiet de l'incapacité du Conseil de s'acquitter de ses responsabilités. « Nous devons mettre fin aux tentatives d'entraver ses efforts », a-t-il dit.

Le ministre a aussi prétendu que l'Assemblée générale avait « la lourde responsabilité de veiller, collectivement, au respect du droit international humanitaire dans la crise syrienne. Nous croyons tous en cette institution qu'est l'ONU, et en sa capacité d'acheminer l'aide humanitaire. Le Canada est prêt à jouer son rôle. » C'est armé de ce prétexte qu'il a alors déclaré hypocritement : « Nous ne pouvons pas laisser bafouer les règles les plus fondamentales de notre système onusien sur lequel nous nous appuyons tous et dont nous sommes les garants. » Autrement dit, le Canada prétend défendre le droit humanitaire international en tant que règle fondamentale dans le but de miner la Charte de l'ONU et ses principes fondateurs que les États-Unis et sa coalition de guerre

violent quotidiennement en Syrie. Ce n'est que pur cynisme que d'invoquer des principes humanitaires dans le but de justifier l'agression militaire et la guerre.

Monsieur Dion a aussi parlé du Plan B du Canada, une proposition à l'intention de l'Assemblée générale pour qu'elle attaque sa propre charte : « Nous devons aussi être prêts à faire usage des outils dont nous disposons pour faire pression et contrer les blocages, y compris une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU », a-t-il dit.

L'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Samantha Power, a affirmé exactement la même chose alors qu'elle a démonisé les gouvernements de la Russie et de la Syrie. Power a dit de la Russie et du « régime syrien » qu'ils bafouaient les « principes fondamentaux » que l'ONU avait comme mandat premier de défendre et que « nous » sommes engagés à les défendre.

L'ambassadeur de la République arabe syrienne aux Nations unies, Bashar Jaafari, a condamné les violations de la souveraineté de son pays par les pays comme les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Arabie saoudite et la Turquie qui ont déployé leurs forces militaires en Syrie sans autorisation. Il a aussi discuté de la pause unilatérale aux bombardements annoncée par la Syrie et la Russie pour permettre l'évacuation de civils et de combattants de la ville d'Alep par les corridors humanitaires.



L'ambassadeur de la Russie à l'ONU, Vitaly Churkin, a fait valoir que dans les interventions de Ban et du Canada, il n'y avait été aucunement mention de l'État islamique de l'Irak et du Levant ni d'aucun autre groupe terroriste présent en Syrie. « Ce qui se passe dans cette salle nous laisse tout à fait perplexes. Comment se fait-il qu'alors qu'il est sujet de la situation en Syrie et des grandes difficultés humanitaires en ce pays, il n'est aucunement mention par le secrétaire général de l'ONU des organisations terroristes qui s'y trouvent, ni du Jebhat al-Nusra, ni de l'État islamique ? La lutte au terrorisme n'est-elle pas un des principaux objectifs de l'ONU ? », a demandé Churkin.



Faux prétextes pour un changement de régime en Syrie

L'initiative du Canada aux Nations unies pour sanctionner l'agression contre la Syrie est une violation de la charte de l'ONU qui déclare que sa raison d'être est de défendre la souveraineté des nations. Le Canada se base sur le mensonge que ce qu'il appelle les « options diplomatiques » sont épuisées. Les impérialistes américains se plaignent amèrement que la Syrie n'a pas accepté volontairement que les États-Unis et les pays de l'OTAN lui dictent son avenir, et que des institutions telle l'ONU ne peuvent être utilisées pour saper la souveraineté de ses membres. Dans le cadre de la création de prétextes pour une agression directe de la Syrie, les États-Unis et ses alliés de l'OTAN prennent des mesures qui sont faussement qualifiées de diplomatique. Ces mesures comprennent des sanctions contre la Syrie et la Russie, des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, des faux engagements des États-Unis à respecter des trêves et à les feaires respecter par les combattants qu'ils soutiennent, ainsi que des accusations frauduleuses et des

provocations contre le gouvernement syrien. Lorsque les États-Unis ne parviennent à atteindre leurs objectifs, dont le premier est la domination américaine, par des mesures « diplomatiques », alors les impérialistes affirment que la diplomatie a échoué et que l'agression est justifiée.



L'hystérie et les menaces se sont accrues en proportion directe à l'avance de l'armée syrienne et ses alliés et à la libération du territoire syrien des escadrons de la mort soutenus par l'étranger. La situation à Alep est leur obsession particulière. Dans cette ville, vivent plus de 1,5 millions de personnes dans la partie Ouest tenue par le gouvernement et environ 250 000 personnes dans la partie l'Est contrôlée par les groupes armés. Depuis 2012, l'armée syrienne reprend les territoires perdus. Alep était vue comme une zone précieuse par les impérialistes qui veulent l'utiliser comme levier dans leur plan de « règlement » de la question syrienne sur la base de la division du pays et de son partage entre des puissances régionales et d'imposer des gouvernements « amis ». Au lieu d'appuyer des mesures humanitaires comme un cessez-le-feu pour permettre l'évacuation des groupes armés d'Alep et le passage sécuritaire des civils et de l'aide humanitaire, les États-Unis font des efforts des plus en plus désespérés pour empêcher la libération de la ville.



Ces efforts croissants pour créer des prétextes d'intervention sont faits plus de trois ans après que les plans américains pour attaquer le gouvernement syrien soient effondrés. En août 2012, le gouvernement américain traçait une « ligne rouge » et qu'il interviendrait militairement si il découvraient que des « armes chimiques étaient utilisées ou déplacées ». Un an plus tard, le prétexte prenait la forme d'une attaque au gaz sarin dans une banlieue de Damas, qui a été immédiatement attribuée à l'armée syrienne.

Cependant, bien que la « preuve » de la responsabilité du gouvernement syrien ait été qualifiée d'« évidente » par le renseignement américain, il est devenu clair pour le monde que l'attaque était une provocation d'un groupe armé soutenu par les Américains dans l'espoir de déclencher une intervention militaire. Des divisions au sein de l'élite dominante américaine ont conduit des hésitations, puis le gouvernement britannique a perdu un vote à la Chambre des communes sur l'autorisation d'une intervention militaire. Les États-Unis ont été forcés de reculer et d'accepter plutôt une proposition que le gouvernement syrien renonce à toutes les armes chimiques.

Ensuite, les États-Unis et les États membres de l'OTAN sont intervenus en Syrie dans le cadre de la « Coalition mondiale contre l'EI ». Sous couvert de cette opération pour « dégrader » l'EI, les forces spéciales américaines et britanniques agissent en Syrie et fournissent une aide directe aux

groupes rebelles anti-gouvernementaux. Les incursions terrestres de la Turquie et de l'Arabie saoudite en Syrie se multiplient et des parties de l'espace aérien de la Syrie ont été déclarées être sous contrôle américain. Cependant, la Syrie et d'autres pays mettent en doute l'engagement des États-Unis à combattre contre l'EI, en particulier depuis le massacre par les États-Unis de plus de 100 soldats Syriens dans les bombardements du 17 septembre, qui ont aidé directement l'EI à s'emparer de territoires.

Les États-Unis, les Britanniques et les autres gouvernements de l'OTAN parlent de nouveau ouvertement d'agression contre la Syrie. Le ministre britannique des Affaires étrangères, Boris Johnston, a dit à la Commission des affaires étrangères du Parlement britannique le 13 octobre que « plus d'options cinétiques, les options militaires » sont envisagées. Les médias américains rapportent que des fonctionnaires du Département d'État, de la CIA et les chefs d'état-major ont à nouveau discuté de « frappes militaires limitées », notamment le bombardement de l'infrastructure de l'aviation civile et militaire, comme cela a été fait au cours de la première phase de la « zone d'exclusion aérienne » en Libye en 2011. Une « personne haut placée dans l'administration » a dit aux médias qu'il y a « une disposition d'esprit des plus ne plus favorable à des actions cinétiques contre le régime » et que la libération d'Alep par l'armée syrienne « sape les objectifs de l'Amérique dans lutte contre le terrorisme. » Dans une conversation enregistrée publiée par le New York Times le 30 septembre, le secrétaire d'État américain, John Kerry, a déclaré à un groupe prônant une intervention militaire en Syrie qu'il soutient lancer des attaques, mais que jusqu'à présent « perdu le débat ». Un autre problème soulevé par Kerry était l'absence d'une base juridique pour les États-Unis pour attaquer le gouvernement syrien. Kerry a également déploré le fait que « beaucoup d'Américains ne croient pas que nous devrions nous battre et envoyer de jeunes Américains mourir dans un autre pays ». Une façon de surmonter ces problèmes en cours de discussion est de « mener les frappes secrètement et sans le reconnaître publiquement », disent les médias américains



La perspective du déclenchement d'une guerre par l'élection d'un président de guerre aux États-Unis



Sous la présidence d'Obama, les États-Unis ont effectué des bombardements en Afghanistan, en Irak, en Libye, au Pakistan, en Somalie, en Syrie et au Yémen (en 2015, le nombre de bombes

languées sur ces pays a été prétendument de 23 144, dont la grande majorité en Irak et en Syrie). Les assassinats extrajudiciaires ciblés par drone ou autres sont devenus l'un des piliers de la politique étrangère des États-Unis. En tant que secrétaire d'État en 2011, Hillary Clinton a défendu la guerre des États-Unis contre la Libye et a honteusement applaudi l'assassinat du dirigeant de la Libye par une phrase macabre : « Nous sommes venus, nous avons vu, il est mort. »

Clinton, qui est en lice pour devenir la présidente de guerre des États-Unis lors des élections du 8 novembre a demandé à plusieurs reprises une « zone d'exclusion aérienne » en Syrie. Lors du débat présidentiel du 19 octobre elle a déclaré qu'elle appuie l'imposition par les États-Unis d'une « zone d'exclusion aérienne et de refuges » pour « protéger les Syriens et empêcher le flot constant de réfugiés » et « gagner une certaine influence à la fois sur le gouvernement syrien et les Russes » afin d'imposer une fin au conflit qui serait acceptable pour les États-Unis. Quelle que soit la fraude que les États-Unis mènent une guerre pour protéger les Syriens, lors d'un discours prononcé devant les banquiers de Goldman Sachs en 2013, Clinton avait dit clairement qu'une « zone d'exclusion aérienne » va « tuer beaucoup des Syriens ». Elle a souligné que « pour avoir une zone d'exclusion aérienne, vous devez neutraliser toute la défense aérienne, dont une grande partie est située dans des zones habitées. Ainsi nos missiles, même si ce sont des missiles tirés à une distance sécuritaire de sorte que nous ne mettons pas en danger la vie de nos pilotes, vont tuer beaucoup de Syriens ... il y a encore certains arguments qui se font valoir au sein de l'administration et parmi nos amis de l'OTAN et les Européens sur comment intervenir. Mon opinion est d'intervenir aussi secrètement que c'est possible pour les Américains d'intervenir. »



Une préoccupation sérieuse est que Clinton pense qu'en tant que présidente de guerre, elle peut unir la classe dirigeante américaine et le complexe militaire et industriel civil autour d'une grande guerre, telle que celle contre la Syrie. Dans ce cas, cela pose aussi des dangers d'une guerre mondiale et une confrontation internationale entre les grandes puissances qui menacent l'humanité même. Nous au Canada avons un rôle essentiel à jouer pour empêcher une telle conflagration en mettant fin au partenariat du Canada avec l'impérialisme américain une fois pour tout par l'établissement d'un gouvernement antiguerre qui sort le Canada de l'OTAN et de NORAD, s'oppose à l'agression impérialiste et appuie la souveraineté des nations. Les Canadiens doivent commencer dès maintenant en s'opposant aux mesures criminelles du Canada aux Nations unies, en s'opposant à l'élection d'un président de guerre aux États-Unis et en exigeant le respect de la souveraineté de la Syrie.



Lisez *Le Marxiste-Léniniste*
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca